

PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE

DUFAY A.

DREAL Centre, 5, av. Buffon, 45064 Orléans, France, e-mail : annie.dufay@developpement-durable.gouv.fr

Résumé : La Loire est un fleuve qui a toujours connu des périodes d'étiages sévères et des crues importantes.

En 1980, une crue sur le haut bassin de la Loire a entraîné la mort de 8 personnes dans l'agglomération du Puy.

Des projets de barrages ont émergé à cette époque et ceux-ci ont entraîné la mobilisation des populations, avec des partisans et des opposants. Le problème a pris une ampleur européenne avec le soutien du WWF.

Pour sortir de ce conflit, le principe d'un plan d'aménagement global de la Loire a été acté en 1994, pour lutter contre les inondations en tenant compte du milieu naturel. Le 1^{er} plan a été adopté pour une période de 7 ans et a été reconduit 2 fois. Le plan actuel court jusqu'en 2013. Natura 2000, patrimoine naturel, espèces, liées au réseau hydrographique, du patrimoine historique et culturel, de recherche liée à la gestion de la Loire.

Des actions permettant de respecter ces orientations sont financées par l'Union européenne, l'État, les régions, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et l'Etablissement public Loire.

Les actions éligibles, les montants financiers, les taux de financements sont précisées dans des documents contractuels : Contrat de projet interrégional Loire et programme opérationnel FEDER Loire.

Pour le Plan Loire actuel 2007-2013, les montants européens FEDER sont de 33 millions d'euros, les montants État sont de 96 millions d'euros, les régions 115, l'Agence de l'eau Loire Bretagne 33, l'Etablissement public Loire 21.

Le volet inondation est très important avec un montant de 82 millions d'euros.

Mots-Clés : étiages sévères, crues importantes, patrimoine naturel, réseau hydrographique, FEDER

1. HISTORIQUE DU PLAN LOIRE

Le principe d'un plan d'aménagement global de la Loire est né en 1994 des conflits autour des projets de barrage destinés à la lutte contre les inondations, réactivés après les crues de 1980 en Haute Loire.

Le 1^{er} plan Loire, de 1994 à 1999 avait pour objectifs d'assurer la sécurité des populations face aux risques d'inondation, de satisfaire les besoins quantitatifs et qualitatifs en eau et de restaurer la diversité écologique du milieu. Il était financé sur des crédits de l'État.



Un nouveau Plan Loire a été décidé en 1999 pour la période 2000/2006, avec les mêmes objectifs et en plus la mise en valeur du patrimoine naturel, paysager et culturel des vallées ligériennes. Aux financements de l'État, ont été ajoutés les financements de 7 régions ainsi que ceux de l'Etablissement public Loire et de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Une évaluation du plan Loire en 2005 a conclu à la nécessité de poursuivre le Plan Loire en clarifiant la stratégie et les circuits décisionnels et en améliorant le suivi des actions.

2. ORGANISATION DU PLAN LOIRE 2007-2013

Les enjeux du Plan Loire 2007-2013 ont été exposés dans un document stratégique et sont au nombre de 4. Ce sont :

- vivre durablement dans les vallées inondables de la Loire et de ses principaux affluents
- préserver et restaurer le bien commun que sont la ressource en eau, les espaces naturels et les espèces patrimoniales
- mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel, touristique et paysager de la Loire et de ses principaux affluents incluant l'aspect développement économique
- développer et partager une connaissance globale, fondamentale et opérationnelle du fleuve en coordonnant les projets de recherche et d'acquisition de données

Les thèmes d'intervention

Pour chaque enjeu du Plan Loire III, sont identifiées des thèmes d'intervention ou « plate formes ». Animées par un pilote, ces plate-formes définissent les objectifs et priorités d'intervention, précisent les doctrines, mettent en cohérence les projets et font le lien entre les acteurs et porteurs de projets.

Pour l'enjeu n°1 il existe 2 plate-formes :

- 1) **prévention des inondations** pour la prévention, la protection, la réduction de vulnérabilité à travers des programmes coordonnés à l'échelle de bassins versants, incluant les aspects économiques – celle-ci est animée par l' Etablissement public Loire qui est un syndicat mixte de collectivités locales ayant compétence sur le bassin hydrographique de la Loire.
- 2) **ouvrages domaniaux et sécurité**, pour les travaux de renforcement et d'aménagement des digues de Loire appartenant à l'État et les travaux d'entretien du lit de la Loire-animation. Cette plate forme est animée par la DREAL Centre, DREAL de bassin.

Pour l'enjeu n°2, il existe une plate forme « **eau, espaces, espèces** » Elle est animée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne avec l'appui du conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre

Pour l'enjeu n°3, il existe une plate-forme « **patrimoine** ». Elle est animée par le conseil régional du Centre

Pour l'enjeu n°4, il existe une plate-forme « **recherche, données, information** ». elle est animée par l'Etablissement public Loire avec l'appui d'un conseil scientifique.

Pour la Loire entre la confluence de la Maine et la mer, concernée par les 4 enjeux, il existe une plate forme spécifique « **estuaire** ». Celle-ci est animée par un groupement d'intérêt public constitué de l'État, de collectivités locales, d'industriels... : le GIP estuaire

Les financements du Plan Loire 2007-2013

Les financements du Plan Loire III reposent sur un contrat de projet interrégional (CPIER) signé entre l'État, les régions Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Centre, Languedoc-Roussillon, Limousin, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Rhone Alpes, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et l'Etablissement public Loire.

Le financement du Plan Loire repose également sur un programme opérationnel FEDER Loire signé avec la commission européenne.

3. CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

- | | |
|------------------------------|-------------------------|
| □ régions | : 113 millions d'euros, |
| □ État | : 96 |
| □ agence de l'eau | : 33 |
| □ établissement public Loire | : 21 |
| □ Union européenne | : 34 |

D'autres partenaires participent également à des projets s'inscrivant dans le Plan Loire comme les départements, les agglomérations et les associations.

Globalement, les montants mis en jeu dans le Plan Loire 2007-2013 se montent à 400 millions d'euros.

4. QUELQUES OPÉRATIONS EMBLÉMATIQUES

○ DE LA PLATE FORME PREVENTION DES INONDATIONS

En cas d'inondation similaire à celles du 19^{ème} siècle, 14 000 entreprises seraient impactées sur la Loire moyenne (entre Nevers et Angers) et les dommages qui en résulteraient sont évalués à 6 milliards d'euros.

Dans le cadre du Plan Loire, des actions de sensibilisation du monde économique à ce risque sont prévues afin de réaliser des diagnostics dans les entreprises concernées et de financer des mesures effectives de réduction de vulnérabilité.

Les financements sont apportés par l'Europe à 50% et par les collectivités à des taux qui varient sur l'implication des régions.

○ DE LA PLATE FORME OUVRAGES DOMANIAUX ET SECURITE

4.1. Sur les digues de Loire

La Loire est bordée par 600 Km de digues érigées à différentes époques et surélevées en fonction de l'importance des crues. Elles sont essentiellement situées sur les bords de Loire entre la confluence Loire Allier et jusqu'à l'estuaire.

Elles ont été réalisées avec les matériaux disponibles sur place et sont très hétérogènes.

Une étude a été réalisée entre 1996 et 1999 afin de définir une stratégie de lutte contre les inondations sur ce secteur de Loire bordé de digues.

En matière d'aménagements importants, l'étude a conclu à la nécessité de renforcer d'abord les digues existantes en identifiant un certain nombre de secteurs fragilisés avant d'envisager la construction de nouveaux barrages de rétention des crues.

Ce programme a été mis en place dès le Plan Loire 2000-2006 et perdure dans le Plan Loire 2007-2013.

Les travaux les plus importants sont de deux natures :

1. le renforcement des digues contre les risques d'érosion interne par recharge et mise en place de matériaux drainants
2. la protection des pieds de levées contre les risques d'érosion par le fleuve



Ces travaux sont financés par l'État et par les collectivités territoriales protégées par les digues. En fin d'année 2011, des travaux ont été engagés pour un montant de 38,2 millions d'euros.

4.2. Etudes de dangers et études de vals

Lors des crues de 2003 sur le bassin du Rhône, un certain nombre de digues ont rompu. Les gestionnaires sont désormais tenus de réaliser des études de dangers sur les digues. Ces études ont pour but d'identifier tous les risques de défaillance sur les digues, de voir les conséquences des dysfonctionnements et les atteintes aux enjeux et enfin de proposer des mesures correctives. Toutes

les études de danger devront être réalisées pour 2014 en commençant par celles qui protègent plus de 50 000 personnes.

Pour les digues de Loire appartenant à l'État, trois études ont été lancées sur Tours, Orléans et l'Authion en amont d'Angers en 2010.

Vingt nouvelles études vont être lancées en 2012 et 16 en 2013 ; le montant global des études est d'environ 8 millions d'euros.

Pour les digues de Loire, parmi les risques identifiés, au delà des problèmes habituels d'érosion interne, de glissements, d'érosion de pieds de digues par le fleuve, de nouveaux risques apparaissent qui sont ceux dus à la traversée des digues par un certain nombre de canalisations (eau, électricité, téléphone...) et le risque d'effondrement des digues du fait de l'existence de karst dans les terrains calcaires sous-jacents au lit de la Loire.

Ces études de dangers vont donc déboucher sur des projets de travaux de sécurisation par rapport aux défauts constatés mais également sur des projets d'aménagements conséquents des digues, du type déversoirs, afin d'inonder préférentiellement et de façon contrôlée des secteurs préalablement aménagés plutôt que de risquer des ruptures de digues dont les effets sont catastrophiques.

Néanmoins ces aménagements ne peuvent se concevoir sans une concertation en amont avec les collectivités territoriales pour décider de l'occupation des territoires inondables et réduire leur vulnérabilité. C'est le but des études de vals dont deux ont été lancées : l'une sur les vals de l'Orléanais, l'autre sur la Loire en aval de Nevers dans le département du Cher. Le montant de ces études est d'environ 1 M€. Ces démarches préfigurent la gouvernance qui sera mise en place dans les territoires à risques importants d'inondation identifiées dans le cadre de la directive inondation du 23 octobre 2007.

4.3. Sur le lit de la Loire

Le bassin de la Loire comporte 1800 km de lit dont l'entretien est réalisé par l'État et 600 km de digues contre les inondations dont l'entretien et l'aménagement relève également de l'État.

L'entretien du lit de la Loire et des affluents s'inscrivent dans un objectif de :

3. sécurité vis à vis du risque d'inondation : préserver les capacités d'écoulement du lit et éviter les risques d'embâcles en cas de crues
4. relèvement de la ligne d'eau afin d'alimenter les différentes prises d'eau et sécuriser les fondations des différents ouvrages de franchissement de la Loire
5. respect des objectifs de bon état des eaux imposés par la directive cadre sur l'eau
6. respect des objectifs Natura 2000, la Loire étant entièrement classée en zone Natura 2000

Les travaux d'entretien consistent essentiellement à dévégétaliser et lorsque la végétation a pris trop d'importance, des travaux de restauration doivent être réalisés.

Ces travaux sont réalisés soit par des services de l'État soit en faisant appel à des entreprises.

Depuis une dizaine d'années, et dans le cadre d'une coopération franco-polonaise avec l'association Loire-Vistule, la DREAL dispose d'un « système d'information et d'évolution du lit de la Loire » (SIEL) qui comprend des cartographies de la Loire de plusieurs décennies.

Les services de l'État réalisent depuis 2010 chaque année un plan prévisionnel d'entretien. Une base de données a été créée pour répertorier ces travaux d'entretien. Ceci permettra, à la lumière des données acquises par le SIEL, de voir l'impact des travaux réalisés sur l'état du lit de la Loire et de définir un plan d'entretien à l'échelle du bassin de la Loire.



Jusque dans les années 1950, lorsque le niveau de l'eau le permettait, des animaux étaient mis à pâturer dans le lit de la Loire ce qui évitait le développement de la végétation arbustive.

Depuis 2006, une activité de pâturage a été remise en place en amont d'Orléans à Guilly et est financée par le Plan Loire. Le troupeau est composé d'environ 200 brebis solognotes et leurs agneaux et est sur le site entre mi-avril et fin Août.

○ **DE LA PLATE FORME « EAU, ESPACES, ESPECES »**

4.4. L'espace de mobilité

L'espace de mobilité est une thématique forte du Plan Loire et du Feder Loire. Ces espaces se restreignent au fil des années et il est important de mettre en place des mesures de préservation.



En Auvergne, sur l'Allier, à l'initiative des milieux associatifs : conservatoire des espaces naturels et LPO, des conventions de gestion ont été passées avec les propriétaires des terrains pour préserver ces possibilités de déplacement du cours de la rivière.

Des actions de sensibilisation du public sont mises également en place avec la création de sentiers découvertes et des recueils de données sont faites auprès de la population pour reconstituer un historique des mouvements du lit.

Loire-nature/CEPA/J.Saillard

○ **DE LA PLATE FORME RECHERCHE DONNEES , INFORMATION**

4.5. Le réseau mammifères



L'office national de la chasse et de la faune sauvage gère depuis un certain nombre d'années un réseau d'acquisition de données d'indices de présence de certains types de mammifères sur la base d'observations recueillies par différents naturalistes ou chasseurs.

Deux espèces sont particulièrement observées : le castor et la loutre car l'un recolonise de façon certaine l'axe Loire et l'autre de façon encourageante.

○ **DE LA PLATE FORME PATRIMOINE**

4.6. La Loire à vélo

La Loire à vélo est un programme initié en 1995 avec des réalisations effectives depuis 2001. Le projet est essentiellement porté par les régions Pays de la Loire et Centre. L'itinéraire court de St Brévin les Pins en Loire atlantique à Cuffly dans le Cher à proximité de la confluence Loire-Allier. Il représente 800 km (véloroute principale et antennes associées) avec 250 km en région Pays de la Loire et 550 km en région

